

La FNAAFP/CSF s'associe au projet de l'agrément de l'OPCO Cohésion sociale

ADESSADOMICILE, l'ADMR et la FNAAFP/CSF, fédérations employeurs de la Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à Domicile, se félicitent de l'agrément par accord interprofessionnel du 1^{er} mars 2020 de l'OPCO Cohésion sociale.

Par cette décision le Ministère Économique, Industrie, Commerce et Consommation reconnaît le caractère d'activités essentielles au territoire des services d'aide à domicile pour personnes en situation de vulnérabilité et de besoins particuliers ou handicapés et se place en conséquence au service de la formation professionnelle de ces personnes. L'OPCO de cet OPCO se constitue comme un des autres acteurs principaux à l'échelle de la branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile, à l'instar de son partenaire, l'État, et de son partenaire, les entreprises employeurs de la branche.

Pour tous renseignements de la Branche de l'aide de l'accompagnement, des soins et des services à domicile, contactez les services de la Branche de l'aide de l'accompagnement, des soins et des services à domicile au 01 47 53 53 53.

Les offres de formation de l'OPCO Cohésion sociale se retrouvent sur le site de l'OPCO à l'adresse <https://www.opco-cohesion-sociale.fr> et sur le site de l'ADMR à l'adresse <https://www.admr.org>.

En 2018, le 1^{er} mars, les entreprises employeurs de la Branche de l'aide de l'accompagnement, des soins et des services à domicile ont été agréées par l'État. Ce processus a permis de garantir la qualité de la formation professionnelle de la Branche de l'aide de l'accompagnement, des soins et des services à domicile.

Plus d'informations concernant les services de la Branche de l'aide de l'accompagnement, des soins et des services à domicile sont disponibles sur le site de l'OPCO Cohésion sociale à l'adresse <https://www.opco-cohesion-sociale.fr> et sur le site de l'ADMR à l'adresse <https://www.admr.org>.

[Communiqué] Réforme de la formation professionnelle : ADESSADOMICILE, l'ADMR et la FNAAFP/CSF se réjouissent de l'agrément de l'OPCO Cohésion sociale

3 janvier 2020

ADESSADOMICILE, l'ADMR et la FNAAFP/CSF, fédérations employeurs de la Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à Domicile, se félicitent de l'agrément...[Voir la suite](#) [1]

Source URL: <https://vsds01-69.org/actu-adessadomicileorg/communiquereforme-de-la-formation-professionnelle-adessadomicile-ladmr-et-la>

Liens

[1] <https://vsds01-69.org/actu-adessadomicileorg/communiquereforme-de-la-formation-professionnelle-adessadomicile-ladmr-et-la>